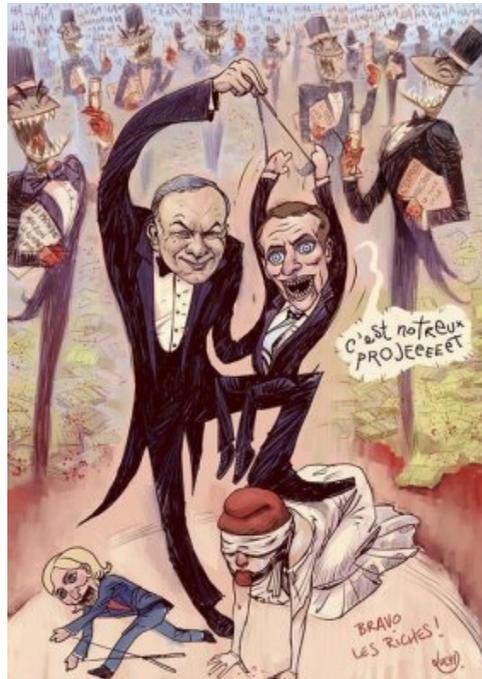




La Commune



Déclaration au lendemain du second tour : Le front du refus



Sans surprise, Macron a été « élu » dans les conditions que l'on sait. Dans les conditions d'une pure escroquerie politique. Au premier tour, il « rassemblait » sur son nom 18% des inscrits et sur ces 18% d'électeurs, une bonne partie d'entre eux ont voté pour lui uniquement parce qu'ils considéraient qu'il était « le mieux placé pour battre Le Pen ». Il est donc « élu » par 42% des inscrits dont une grande partie a voté « pour éviter le pire ». Il est donc largement MINORITAIRE.

C'est donc à cela que sert l'extrême droite instrumentalisée par les médias aux ordres des grandes fortunes : faire élire les candidats ultra-réactionnaires du capital financier, de l'UE et du MEDEF.

LR, PS, PCF mais aussi le parti de gauche de Mélenchon ont donc servi de rabatteurs pour nous imposer au nom du « barrage au FN » un chef de l'Etat décidé à détruire ce qu'il reste du Code du travail à coup d'ordonnances et à coups de matraque.

Quoi qu'en disent les apparences : Macron et ses soutiens n'ont pas gagné. En témoigne l'irruption d'un bloc de plus de 35% d'abstentionnistes et de citoyens qui ont émis des votes blancs-nuls. Ce record inégalé de « refus de vote » à « l'élection suprême » s'inscrit dans la continuité du mouvement engagé au printemps 2016 pour le retrait de la loi El Khomri. Il y est relié par un fil rouge.

Dès à présent, tout va être fait dans une sorte de concert de casseroles pour canaliser la colère dans le trou de souris des législatives. Pendant ce temps-là, Macron mettra au point ses ordonnances que la droite applaudit. Macron déblayera le terrain pour porter le coup de grâce aux CDI, avec la bénédiction des Baroin-Bertrand-Morano et autres vestiges de LR.

Entre Lutte des places et Lutte de classes, nous avons choisi : le temps n'attend pas. L'heure est à l'affirmation du Front du refus pour l'abrogation totale de la loi El Khomri, pour le retrait total des projets d'ordonnances de Macron, pour en finir avec les licenciements et le travail précaire. Dans cette voie, les salariés attendent de leurs organisations syndicales qu'elles jouent leur rôle d'outil de défense des travailleurs et de leurs revendications, que leurs dirigeants prennent fait et cause : aucune 'implication », aucune « négociation » à l'envers : l'abrogation totale de la loi El Khomri et le retrait des projets d'ordonnances est le préalable nécessaire à toute négociation.

Pour notre part, nous allons redoubler d'effort pour regrouper vers un parti des travailleurs de lutte de classes et de revendications.

08-05-2017 20 heures

Modifié le lundi 08 mai 2017

Voir aussi dans la catégorie Déclarations

COMMUNIQUÉ



Communiqué du groupe La Commune

Conformément à ses statuts, et sur proposition de son Comité National, l'assemblée générale des militant.e.s du groupe La Commune, section française de la Ligue Internationale Socialiste... >>

DÉCLARATION



L'avenir de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie ne peut pas se faire sans le peuple kanak

Droit au peuple kanak à disposer de lui-même et à l'indépendance ! Report du référendum du 12 décembre 2021 ! >>



LIGUE SOCIALISTE

Déclaration de la LIS : L'Etat sioniste sera détruit, un Moyen-Orient socialiste renaîtra de ses cendres

La Commune relaie la déclaration de la Ligue socialiste internationale >>

NOTES

RETRAIT DE LA LOI « SECURITE GLOBALE » - MANIFESTATION AUJOURD'HUI SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020

DECLARATI

28 NOVEMBRE 2020

C'est désormais au grand jour que la crise de fin de régime s'expose et interpelle chacun et chacune, dans une violence inouïe menée par la police aux ordres du gouvernement. Macron peut bien,... >>



COMMUNIQU

Journée Internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes

Communiqué du 25 novembre 2020 >>



COMMUNIQU

Communiqué

C'est avec la plus extrême fermeté que nous condamnons l'assassinat barbare qui a été commis le vendredi 16 octobre 2020 contre Samuel Paty, professeur d'histoire à... >>

